

Grand Concours « Wapi Christmas » avec Visit Wapi - RÈGLEMENT

Article 1 – Société organisatrice

L'agence de développement territorial IDETA, ci-après désignée et représentée par La Maison du Tourisme de la Wallonie picarde, 35 Quai Saint Brice, 7500 Tournai, Belgique organise sur www.visitwapi.be un concours intitulé « Wapi Christmas ».

Ce concours gratuit et sans obligation d'achat est soumis aux conditions précisées dans le présent règlement. Le règlement est accessible en cliquant sur le lien "règlement" présent sous l'ensemble des pages du concours. Le concours est organisé du 18 novembre 2016 12h au 18 décembre 2016 à minuit.

Article 2 – Participation

L'opération est ouverte à toute personne physique majeure résidant au Benelux et en France à l'exception du personnel d'Ideta et des membres de leur famille. Nous sous-entendons par le terme famille, toute personne et leur partenaire, enregistrés sous la même adresse.

La participation au concours ne peut se faire qu'online à partir du site www.visitwapi.be (sur la page de l'opération Wapi Christmas).

L'identification du participant se fait sur base des coordonnées renseignées dans le formulaire d'identification. Toute information fausse, erronée ou incomplète annulera la participation. Une seule participation par personne est acceptée. Il est demandé au participant de compléter entièrement le formulaire de participation comprenant nom, prénom, adresse e-mail, rue, n°, code postal, ville, pays et langue et de répondre aux questions « Lequel de ces sites touristiques offre une activité spéciale famille ? Plugstreet 14-18 Expérience – La Maison des Géants d'Ath – Le Musée de l'auto, collection Mahy », « Combien de circuits points-nœuds comporte le topoguide « La Wallonie picarde à vélo » ? 10 – 24 – 26 » et « Combien de personnes auront participé à ce jeu à la clôture du concours le 18 décembre 2016 à minuit ? ».

La case « Code concours : indiquez ici votre code spécial Wapi Christmas paru dans Le Petit Moutard. » est facultative et permet aux lecteurs de ces éditions partenaires d'augmenter leur chance de gagner certains lots qui leur sont réservés.

Article 3 – Détermination des gagnants – des prix

L'enregistrement électronique des informations et des réponses fera foi pour l'attribution du prix. Les participants ayant répondu correctement aux deux premières questions et ayant répondu au plus près de la réponse correcte à la question subsidiaire seront les gagnants du concours. En cas d'ex aequo, les gagnants seront tirés au sort.

Les gagnants seront personnellement informés par e-mail. Ils seront avertis après le 18 décembre 2016, date de clôture de ce concours. Tous les lots sont des séjours valables durant toute l'année 2017 selon disponibilités, exceptés le « Week-end qui dérange à Tournai » valable uniquement du 19 au 24 janvier 2017. Les gagnants devront réserver leur séjour directement auprès du donateur du lot gagné après le 19 décembre 2016 en justifiant leur gain avec le mail de confirmation de gain et leur carte d'identité.

Article 4 – Prix attribués

Les lots seront attribués aux gagnants suivant un ordre croissant en fonction de leur valeur soit, le gagnant, déterminé selon le règlement, étant le plus proche de la réponse à la question subsidiaire recevra le lot de la valeur la plus élevée et ainsi de suite. La dotation totale est de 2784,10 €.

Les lots, par ordre croissant, sont :

- « **Une semaine au pays du ruban** » - Valeur : 515€.
 - ➔ 1 semaine pour quatre personnes au gîte La Ferme de Gabrielle à Comines-Warneton avec carte points-nœuds, panier de terroir et visite du musée de la rubanerie
- « **Bien-être et nature dans les Plaines de l'Escaut** » - Valeur : 337€.
 - ➔ 3 jours/2 nuits pour deux personnes au gîte Maison Vimoric à Braffe avec spa et massage au centre de beauté Narcissik, un panier « Découverte de produits locaux » des Plaines de l'Escaut, 2 entrées pour l'Escale forestière à Bon-Secours et une dégustation de tisanes « Plaisir » à l'herboristerie « Restons simple » à Ville-Pommeroeul.
- « **Week-end de l'étrange à Ellezelles** » - Valeur : 237€.
 - ➔ 2 nuitées dans le meublé de vacances « Un petit coin de Paradis » à Ellezelles, 1 panier de produits du terroir, 4 entrées pour le parcours-spectacle de la Maison du Pays des Collines, 4 entrées pour l'Ecomusée du Pays des Collines à Lahamaide, 1 carte points-nœuds vélo est et 1 plan du Sentier de l'Etrange.
- « **Goûtez les saveurs de Tournai** » - Valeur : 228.80€.
 - ➔ 1 nuit pour deux personnes à l'hôtel Cathédrale en chambre double avec petit-déjeuner, 2 city pass Tournai comprenant un film au choix, une entrée au Beffroi, trois musées au choix et un cadeau souvenir, 2 menus 3 services au restaurant le Saint-Germain le vendredi soir, samedi soir ou dimanche midi (hors boissons), 1 carte vélo point-nœud ouest et 1 colis cadeau de la Brasserie Cazeau.
- « **Un week-end « qui dérange » à Tournai du 19 au 24 janvier** » - Valeur : 212€.
 - ➔ 1 nuitée à l'hôtel Floréal Panoramique en chambre double avec petit-déjeuner au Mont-Saint-Aubert, 2 pass Tournai RAMDAM Festival comprenant l'accès à deux films du RAMDAM Festival, un spectacle multimédia sur l'histoire de Tournai à l'Office du Tourisme, 2 entrées au Beffroi, 2 entrées à l'expo « Dali Pitxot » au musée des Beaux-Arts, 2 menus 3 services au restaurant l'Arche de Noé (hors boissons et hors suppléments) à Tournai.
- **Escale campagnarde au Domaine de Jaurieu** - Valeur : 200€.
 - ➔ 1 nuitée pour deux personnes au Domaine de Jaurieu en chambre double avec petit-déjeuner buffet, location de deux vélos électriques, 1 carte points-nœuds et menu 3 services.
- « **Week-end en famille dans la plus vieille ville de Belgique** » - Valeur : 179.80€.
 - ➔ 1 nuitée pour quatre personnes (2 adultes et 2 enfants) à l'auberge de jeunesse de Tournai en chambre familiale avec petit-déjeuner, 1 pack famille comprenant un sac Aventure-Jeux®, 2 city pass avec accès à un spectacle multimédia sur l'histoire de Tournai, à un musée et au beffroi, 1 lunch pack familial, 1 carte point-nœud vélo, 1 colis cadeau de la Brasserie Cazeau.

- « **Week-end à vélo dans la campagne frasnoise** » - Valeur : 160€.
 - ➔ 2 nuitées au gîte Les Graminées à Frasnes, 2 petit-déjeuners bio pour 4 personnes chez « Manger, etc » à Frasnes comprenant 2 viennoiseries, 1 boisson chaude et 1 jus par personne, 1 carte vélo point-nœud.
- « **Beloeil, ville princière et de terroir** » - Valeur : 141€.
 - ➔ 1 nuitée pour 7 personnes au Gîte Ajiste, dit du Prieuré à Aubechies, 1 bière régionale/pers. à la Taverne Saint-Géry à Aubechies, 1 dégustation de fromages chez Jacquy Cange à Stambruges.
- « **Week-end balade et terroir près de Tournai** » - Valeur : 140,50€.
 - ➔ 1 nuitée au gîte Terre d'O avec petit-déjeuner à Hérinnes, 2 heures de location de vélos électriques pour deux personnes, 1 bouteille de bière régionale de 75cl, et dégustation de saucisses et fromages artisanaux.
- « **Slow week-end à Silly** » - Valeur : 139€.
 - ➔ 1 nuitée pour deux personnes à la chambre d'hôte La Clef Deschamps à Bassily avec petit-déjeuner slow food, 1 pack Eden Slow Tour pour deux personnes, location d'une journée de deux vélos électriques, 1 carte points-nœuds vélo et 2 entrées au Maquistory à Silly.
- « **Pause saveurs et patrimoine au fil de la Dendre** » - Valeur : 108€.
 - ➔ 1 nuitée en chambre double au Best Western Horizon à Ghislenghien hôtel 3***, 2 petit-déjeuners buffet, 2 entrées à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines, 1 panier gourmand à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines, 2 entrées à la Maison des Géants OU 2 entrées à l'Espace Gallo-romain, 1 catalogue « Secrets d'ateliers » OU « Comprendre la création d'un géant à la Maison des Géants » et 1 guide du visiteur de l'Espace gallo-romain.
- « **Week-end découverte au Pays des Collines** » - Valeur : 96€.
 - ➔ 1 nuitée avec petit-déjeuner à la chambre d'hôtes Entre Monts et Collines à Amougies, 2 entrées à l'Ecomusée du Pays des Collines à Lahamaide et location de vélos à assistance électrique à la Maison du Pays des Collines à Ellezelles.
- « **En balade, sur le RAVeL de l'Escaut** » - Valeur : 90€.
 - ➔ 1 nuitée pour 2 personnes au gîte La Ferme du Ruisseau à Pottes, location de tandem, promenade avec des ânes miniatures et accès libre à l'atelier de poterie-céramique.

Les lots ne peuvent être échangés contre des bons à valoir ou services et ne sont pas échangeables en espèces.

Article 5 – Responsabilité

En participant, l'internaute reçoit la possibilité de marquer son accord pour recevoir à l'avenir de la part de La Maison du Tourisme de la Wallonie picarde des offres promotionnelles exclusives par mail.

Par sa participation à ce concours, le participant adhère à tous les points du règlement, ainsi qu'à toute décision prise par les organisateurs.

La volonté de fraude avérée ou la tentative de tricherie démontrée d'un participant, pourra être sanctionnée par l'annulation de la participation.

La Maison du Tourisme de la Wallonie picarde se réserve le droit d'écourter, de prolonger ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigeaient ; sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

En ce qui concerne les questions et les réponses de ce concours, aucune contestation ne sera acceptée. A l'occasion de ce concours, aucune communication écrite ou téléphonique n'aura lieu, si ce n'est la communication vers les gagnants. Toute faute de frappe, d'impression ou de mise en page ou similaire ne pourra en rien constituer la base de dommages et intérêts ou de quelque obligation que ce soit à l'encontre des organisateurs. Toute hypothèse non prévue sera traitée par les organisateurs. Toute décision sera contraignante. Les participants autorisent par avance et sans contrepartie financière La Maison du Tourisme de la Wallonie picarde à publier leurs prénoms, noms et communes dans le cadre de l'annonce des gagnants au concours « Wapi Christmas ».